

En septembre 1987, 80 fûts contenant du pyralène sont découverts dans le hangar d'un ferrailleur sous les voitures que les employés découpaient au chalumeau.



Ces vieux bidons sous les voitures à la casse : un des poisons les plus toxiques de notre époque, le pyralène qui peut se transformer en dioxine au moindre incident !
(Photo R. DESHAYES)

A Roissy-en-Brie

Le cimetière de voitures contenait assez de pyralène pour provoquer un nouveau Seveso

SELON les premiers résultats de l'enquête menée par les policiers de Versailles, les 273 fûts de produits chimiques de 200 litres chacun, découverts dissimulés sous plusieurs carcasses de voitures, dans un cimetière de véhicules près de Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne) contiennent tous du pyralène dilué.



Par

Pascal
CATUOGNO

Un produit qui, chauffé à de hautes températures, a la propriété de se transformer en dioxine, le redoutable poison de Seveso.

Voilà près d'un an que les

bidons étaient entreposés sur le terrain. Un an au cours duquel ces fûts rouillés, cachés sous un monceau de tôle, pouvaient à tout moment être éventrés par la ferraille tranchante. La cendre incandescente d'une cigarette, quelques gouttes d'essence auraient suffi à mettre le feu à cet entrepôt. La région entière se serait alors transformée en cimetière...

Les bidons auraient pu rester à cet endroit encore longtemps si les gendarmes de Roissy-en-Brie ne les avaient découverts lors d'une patrouille. Le lieu, calme, isolé, lugubre, était parfaitement choisi. Très peu de personnes fréquentent, en effet, cette zone presque abandonnée.

La « casse » se trouve sur la départementale 35, à environ 1,5 km de Roissy-en-Brie. Elle a été installée juste en face de la gare désaffectée d'Ozoir-la-Ferrière. Large de plusieurs centaines de mètres, elle colle pratiquement à la lisière de la forêt de Ferrière. Un haut mur entoure l'endroit, l'isolant ainsi du regard des curieux. Un véritable décor de série noire.

Lors d'une analyse du contenu de l'un des fûts pris

au hasard, le laboratoire confirmait, mardi, l'opinion des techniciens du service des Mines : le liquide stocké est bien du pyralène.

Boîte aux lettres

« Nous pouvons déjà dire que les fûts contiennent tous le même liquide, à des doses plus ou moins diluées, expliquent les policiers. Comme la plupart du temps dans les affaires de produits toxiques stockés, nous avons toujours beaucoup de mal à retrouver le siège social de la société qui n'est, en général, qu'une simple boîte aux lettres. »

Hier, en fin d'après-midi, la plupart des bidons étaient déposés dans des camions spécialement équipés pour ce type de transport. Pendant tout le chargement, un important cordon policier installé autour de la casse, empêchait toute personne d'approcher dans cette zone devenue dangereuse.

Les produits devaient être acheminés très rapidement vers une entreprise de la région Rhône-Alpes, la seule en France équipée pour détruire le pyralène.

10 septembre 1987

France Soir

ROBIN DES BOIS

Association de protection de l'Homme
et de l'environnement

14, rue de l'Atlas - 75019 Paris

01.48.04.09.36

MYSTERE

PYRALÈNE ET LES FERRAILLEURS

La Seine-et-Marne frémit à l'idée du danger auquel elle vient d'échapper : les 280 bidons contenant du pyralène et découverts chez un ferrailleur de Roissy-en-Brie, seront évacués sans danger. Mais d'où venaient les fûts interdits ?

Roissy-en-Brie (envoyée spéciale)

Les gendarmes de Roissy ont été formidables. Pendant des semaines, ils ont joué aux détectives privés, allant jusqu'à se déguiser en civils pour obtenir confirmation de leurs soupçons. Mais les gendarmes sont discrets, et tout le monde croit que les 80 fûts de pyralène (en fait, les analyses portent pour l'instant sur le contenu d'un seul) ont été découverts par le service des mines. D'autant que la gendarmerie a été aussitôt désaisie du dossier d'enquête par la police judiciaire de Versailles. Depuis mardi soir, la Seine-et-Marne, ébahie par la découverte du danger auquel elle a échappé, nage en plein mystère : qui a déposé là ces bidons interdits ? Depuis combien de temps étaient-ils planqués si près des habitations ?

L'histoire commence dans les bois de Ferrière, le long de la voie ferrée et de l'ancienne gare d'Ozoir désaffectée. Deux gros bâtiments gris et moches sont plantés côte à côte le long de l'ancienne route nationale, reconverte en départementale et toujours très calme. L'un abrite une entreprise de transports industriels ; l'autre un ferrailleur, ramasseur de carcasses automobiles, fournisseur de pièces détachées. Dans la cour, séparée des bois (où batifolent les enfants d'Ozoir) par un pauvre petit mur, un enchevêtrement de carrosseries déglinguées s'étend sur une cinquantaine de mètres, adossé au garage du camionneur. Cet été, les gendarmes de Roissy remarquent l'arrivée épisodique de fûts métalliques chez le ferrailleur. Rien d'original pour un récupérateur. Fin août, ils trouvent bizarre cette manie d'entasser systématiquement des voitures cabossées sur les bidons. Un gendarme se présente alors incognito, prétextant l'achat de pièces. La gérante le conduit dans la cour. Discrettement, le faux client se penche pour observer le tas de ferraille : des fûts rouges, bleus, délavés, tout rouillés, sont discrètement rangés sous les carcasses. Le 2 septembre, munis d'un mandat de perquisition, les gendarmes reviennent, accompagnés du service des mines, qui effectue un prélèvement. Fin du premier épisode.

Avant-hier, les résultats des analyses arrivent à la gendarmerie : le tonneau testé contient du pyralène. Le maire de Roissy, responsable de la sécurité communale, est aussitôt alerté, puis la préfecture, où se met immédiatement en place une cellule de crise. A 20h, Christian Blanc, le préfet, édicte un arrêté enjoignant à l'entreprise Recuit de procéder à l'enlèvement des fûts sous



Un gendarme se présente incognito à la casse : sous les carcasses, il découvre les fûts rouillés.

48 heures. Dans le même temps, le périmètre est bouclé par les forces de l'ordre, et Mme Nozus, la gérante, entendue par la police. Car s'il importe de déplacer rapidement ce dangereux et encombrant matériel, il est également urgent de connaître son origine. Mme Nozus affirme : « Je ne savais pas que ça contenait du pyralène. » Certes, mais qui lui avait ordonné de dissimuler les délicats bidons ? Les propriétaires de l'entreprise ? On les cherche à leurs trois domiciles officiels, ils sont introuvables. Les expéditeurs des bidons ? Les bordereaux de transport, pieusement conservés dans un cahier, restent muets sur l'envoyeur. Le SRPJ de Versailles enquête. Fin du second épisode.

Aujourd'hui, l'évacuation des fûts de pyralène va commencer. D'après l'arrêté préfectoral, c'est à l'entreprise Recuit de s'en occuper. Le commissaire de police de Roissy-en-Brie ne

sec : « Il y a infraction, c'est une installation classée non déclarée, première infraction. Si l'entreprise n'enlève pas — deuxième infraction — la préfecture s'en occupera et lui facturera la chose. » Où iront ces 280 tonneaux encombrants ? La seule usine française d'élimination du pyralène, en région lyonnaise, est saturée depuis belle lurette.

« Pas grave, explique Jean-Philippe Olier, de la direction de la prévention des pollutions au ministère de l'Environnement, soit on trouve une décharge habilitée, soit on pose le tout dans un endroit clôturé, muni d'une dalle de béton, si possible à l'abri de la pluie. » Car le pyralène, au fond, n'est pas dangereux. Sauf s'il est soumis à une température excessive (entre 300 et 600 degrés). Alors, il peut dégager de la dioxyne. Depuis la catastrophe de Séveso, on connaît les effets de la dioxyne.

Le pyralène de Roissy-en-Brie ne

brûlera pas, c'est sûr. Mais il aurait pu. Toute la journée, les ouvriers découpaient les vieilles bagnoles au chalumeau dans la cour. Un peu d'essence restée dans un réservoir... Les habitants de la cité HLM d'Ozoir, construite à moins de cinq cents mètres du ferrailleur, l'ont échappé belle. Quand on se souvient de l'incendie survenu en 1985 dans un simple transformateur, à Reims, qui entraîna la contamination à la dioxyne de tout un quartier, il y a de quoi frémir. « Paris n'est qu'à 30 kilomètres, remarque, songeur, le responsable de Roissy-Information, la catastrophe aurait eu belle allure ! »

A côté du scandale constitué par la présence insoupçonnée de cette invraisemblable quantité de substance dangereuse (environ 156 000 litres), une question clé est posée : quel industriel a été assez gonflé pour se soustraire aux intransigeants règlements sur les trans-

port et stockage du pyralène ? La France possède 100 000 transformateurs au pyralène, plus 2 millions de condensateurs, soit au total 70 000 tonnes. EDF possède 10% de ce parc. « Il y a donc une chance sur dix pour qu'EDF soit responsable de la situation seine-et-marnaise », sourit M. Olier.

« Mais EDF est encore plus contrôlée que les autres, et elle ne prendrait certainement pas le risque de salir ainsi son image. » Depuis février 1986, les exploitants de transformateurs ont obligation de déclarer en préfecture leurs installations. Si tous ont obéi, l'enquête policière, fut-elle longue, devrait permettre de repérer l'indélicat propriétaire. A moins que le pyralène ne soit venu de l'étranger ? Reste à remonter la filière des transporteurs. Et à retrouver les patrons-ferrailleurs, à qui « on » a dû proposer un marché intéressant.

Hélène CRIÉ